

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 29 (1982)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Les lits d'abri, modèle TG/80  
**Autor:** Wenger, Walter  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367137>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Schutzraumliege TG 80

Walter Wenger, Ortschef, Münchwilen, Instruktor beim Amt für Zivilschutz des Kantons Thurgau

Wenn man bedenkt, dass allein in unserer kleinen Gemeinde mit rund 3000 Einwohnern im Aufgebotsfall etwa 9200 m Dachlatten, 12500 m Doppelplatten, 900 Quadratmeter Bretter sowie über 600 kg Nägel und weit über 9000 Arbeitsstunden benötigt werden, um die Schutzräume mit Liegen einzurichten, stellt man sich automatisch die Frage, ob im Ernstfall die Sicherstellung dieser enormen Mengen von Material und Zeit auch gewährleistet ist, oder ob es nicht schon heute möglich gemacht werden kann, die in Kursen und Übungen gebauten Liegen zu demontieren statt abzubrechen, sie stapelbar zu lagern und so für einen allfälligen Ernstfall zur Verfügung zu halten.

Eine solche Liege müsste etwa folgende Anforderungen erfüllen:

- Demontage ohne Materialver schleiss (Holz und Nägel)
- für beide Liegetypen (Nebeneinander und Hintereinander) Aufbau aus den gleichen Bauelementen
- geeignet zum Verlegen der Haushaltmatratze
- in Friedenszeiten können viele fertige Liegen bereitgestellt werden
- geeignete friedensmässige Nutzung als Gestell mit Zugang auf ganzer Länge (100prozentige Fächennutzung)
- problemloses Sauberhalten und Reinigen auch unter der Liege
- jederzeit kurzfristig montier- und demontierbar
- kostensparend, da weder Bruchholz noch Abfallnägel anfallen
- auf kleinem Raum stapelbar
- handelsübliche Bauteile (Dach-, Doppel- und Flachlatten)
- einfache, robuste Konstruktion
- sowohl an Kursen und Übungen Einzel- wie auch maschinelle Serienfabrikation möglich
- weder masslich noch konzeptionelle Abweichung von der BZS-Liege
- Kombinationsmöglichkeiten

Voller Ungeduld haben alle Zivilschutzverantwortlichen auf das SR-Handbuch, Erster Teil (Bereitstellung und Betrieb der Einrichtungen im Schutzraum), Ausgabe 1976, gewartet. Mit Freude stellt man fest, dass für das Einrichten eines Schutzraumes ein wohlgedachtes und brauchbares Konzept vorgestellt wurde; es ist geeignet, einen Schutzraum für längere

Zeit bewohnbar zu machen. Als Liege wurde die bekannte, voll genagelte Konstruktion vorgeschlagen. Erst nach und nach wurden weitere, nicht unbedeutende Anforderungen hörbar, wobei Zeit- und Materialbedarf für den Aufgebotsfall die Hauptrolle spielten. Dies hat uns veranlasst, ein Liegenmodell zu entwickeln, das diesen Anforderungen weitgehend Rechnung trägt.

**Beschreibung der SR-Liege TG 80**  
Die Liege besteht aus nur vier Bauelementen (Abb. 1):

1. Der Endrahmen:

Er entspricht in allen Teilen auch in seinen Massen dem BZS-Modell. Zusätzlich werden noch drei 7,5-mm-Löcher nach Bohrlehre auf jeder Pfostenvorderseite gebohrt.

2. Der Mittelrahmen:

Gegenüber dem BZS-Modell fällt der Mittelposten weg, und die Auflage-Dachlatten werden durch Flachlatten 24×100 mm ersetzt. Zusätzlich werden noch vier 7,5-

mm-Löcher nach Bohrlehre auf jeder Pfostenvorderseite durchgehend gebohrt.

3. Der Liegerost:

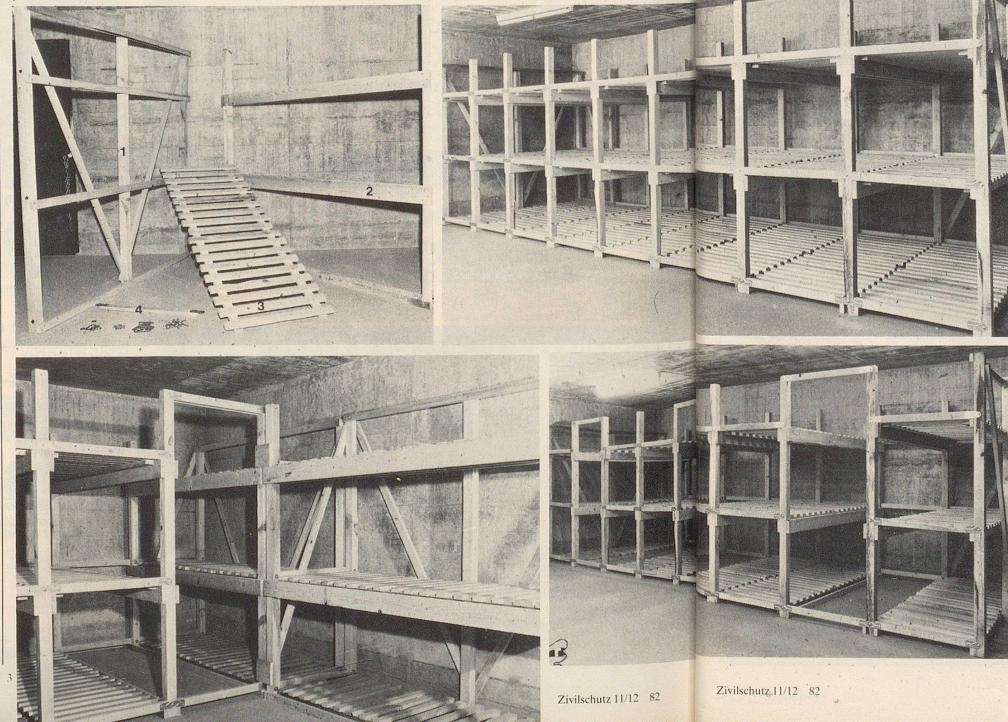
Er wird als ganze Einheit auf einfacher Holz- oder Metallehre fabriziert.

4. Die Distanzlatte:

Sie dient zugleich als Trittlatte. An beiden Enden wird je eine speziell konstruierte Verbindungsplatte (Mod. dép. +) befestigt. Der grosse Vorteil einer solchermassen gefertigten Distanzlatte liegt darin, dass die Rahmen mit durchgehenden Schlossschrauben miteinander verschraubt werden können, was eine Montage und Demontage ohne Materialbeschädigung jederzeit möglich macht (Abb. 7).

**Zusammenbau Nebeneinander**

Aus je einem End- und Mittelrahmen wird ein linkes und rechtes Randelement (nach SRHB) durch Verschrauben der Distanzlatten erstellt und winkelgerecht mit der hinteren Diagonalplatte fixiert. Der Einbau weiterer Mittelrahmen bestimmt dann die Grösse der ganzen Liege. Am Schluss werden die vorfabrizierten Liegeroste nur noch eingelegt (Abb. 2).



# Les lits d'abri, modèle TG/80

Par Monsieur Walter Wenger, chef local de Münchwilen, instructeur auprès de l'Office de la protection civile du canton de Thurgovie

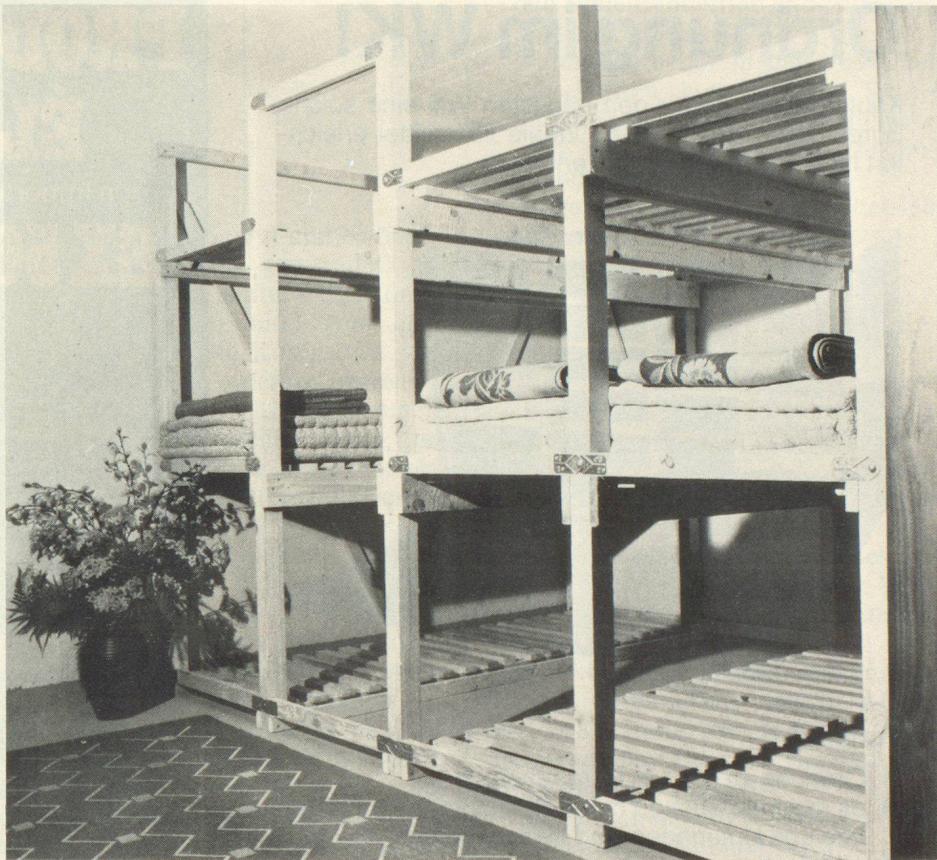
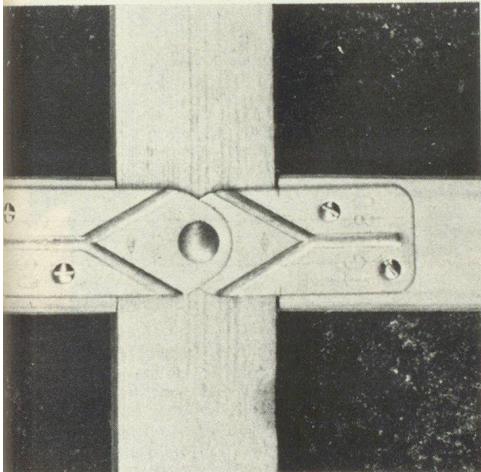
Lorsqu'on songe qu'uniquement dans notre petite commune, qui compte 3000 habitants environ, en cas de mise sur pied de la protection civile, il est nécessaire d'avoir environ 92000 m de lattes de toitures, 12500 m de lattes doubles, 900 m<sup>2</sup> de planches et plus de 600 kg de clous et qu'il faut compter 9000 heures de travail pour équiper de lits tous les abris, on est automatiquement amené à se demander si, en cas de crise, on pourra se procurer en toute sécurité cette énorme quantité de matériel et tout le temps nécessaire à son montage ou s'il ne pourrait pas être possible actuellement déjà, de se borner à démonter plutôt qu'à démolir les lits construits lors des cours et des exercices et à les entreposer en piles, de manière à pouvoir les réutiliser dans un éventuel cas de crise.

Une telle sorte de lit devrait répondre aux exigences suivantes:

- démontable sans abîmer le matériel (bois et clous)
  - pour les deux types de lits (l'un à côté de l'autre, l'un derrière l'autre) constitués d'éléments de construction semblables
  - prévue pour recevoir des matelas de ménage
  - nombre de lits doivent pouvoir être montés et prêts à l'emploi en temps de paix
  - utilisable d'une façon appropriée en temps de paix, comme étagères entièrement accessibles (utilisation de la surface à 100 %)
  - les lits doivent pouvoir être maintenus propres sans difficultés, le dessous y compris
  - montable et démontable en tout temps, rapidement
  - économique, c'est-à-dire ne provoquant ni débris de bois, ni clous à jeter
  - entreposable dans un espace restreint
  - ayant des parties d'assemblage d'usage courant (lattes de toitures, lattes doubles et plates)
  - de construction simple et robuste
  - pouvant être fabriqué en série aussi bien dans les cours et les exercices que par des machines
  - ne différant pas des lits de l'OFPC ni dans leurs dimensions, ni dans leur conception
  - pouvant être combinée
- Tous les responsables de la protection civile ont attendu impatiemment la parution de l'édition 1976 du «Manuel des services d'abri», première partie (préparation et aménagement des installations dans l'abri). On a constaté avec joie qu'une conception dumément refléchie et utilisable avait été présentée pour l'équipement d'un abri; il convient en effet de rendre un abri habitable pour une longue période. On a proposé, comme lit, un type de construction complètement clôturé. Ce n'est que progressivement qu'on entendit parler d'autres exigences, dont l'importance n'était pas à négliger, parmi lesquelles les impératifs de temps et de matériel en vue d'une mise sur pied jouaient le rôle principal. C'est ce qui nous a conduit à développer un modèle de lit tenant compte dans une large mesure de ces exigences.
- Description du lit d'abri modèle TG/80**  
Ce lit est composé uniquement de quatre éléments d'assemblage (fig. 1):
1. Le cadre extérieur:  
Il correspond en tout point et également dans ses dimensions, au modèle de l'OFPC. En outre, on a percé trois trous de 7,5 mm de diamètre dans la partie antérieure de chaque montant.
  2. Le cadre du milieu:  
Par rapport au modèle OFPC, le montant médian disparaît et les lattes de toitures supportant le matelas sont remplacées par des lattes plates de 24×100 mm de section. En outre, on a percé également de part en part, quatre trous de 7,5 mm dans la partie antérieure de chaque montant.
  3. Le sommier:  
Il forme une seule pièce fabriquée en grillage simple de bois ou de métal.
  4. La latte d'écartement:  
Elle sert en même temps de marchepied. A chacune de ses deux extrémités, on fixe une plaque de raccordement (modèle déposé). Le grand avantage d'une latte prête à l'emploi comme celle-ci réside en ce que les cadres peuvent être fixés ensemble grâce à une cheville transversale munie d'un écrou, ce qui permet un montage et un démontage en tout temps, sans que le matériel soit endommagé (fig. 7).

**Assemblage de lits****l'un à côté de l'autre**

Les éléments latéraux gauches et droits de chaque cadre extérieur et cadre du milieu sont maintenus par une latte d'écartement chevillée. Ils sont fixés grâce à la latte diagonale arrière. L'adjonction d'autres cadres du milieu détermine ensuite le nombre total des lits assemblés l'un à côté de l'autre. Enfin, il n'est plus nécessaire que de poser les sommiers préfabriqués (fig. 2).

**Assemblage de lits placés «l'un derrière l'autre»**

Comme pour l'assemblage «l'un à côté de l'autre» on élève deux éléments latéraux avec les mêmes cadres, l'un de droite et l'autre de gauche. Ceux-ci sont rapprochés de front et fixés avec un étrésillon diagonal et cloués ensemble à l'aide d'une planche de raccordement. Puis il suffit à nouveau de poser le sommier. On peut également réaliser des combinaisons «l'un à côté de l'autre»—«l'un derrière l'autre» (fig. 3).

**Utilisation en temps de paix**

Afin d'arriver à une utilisation à 100 % de la surface des lits, c'est-à-dire des sommiers, on enlève des emplacements désirés les trois sommiers qui s'y trouvent superposés. Les deux lattes d'écartement qui les tenaient sont déplacées et chevillées à nouveau au sommet des deux montants antérieurs et postérieurs. Ce mode d'utilisation peut également être appliqué pour faire des lits de malades. La figure 6 montre un petit abri équipé de matelas de ménage. Le modèle TG 80 construit à l'échelle 1:1 a été examiné par l'OFPC en mars 1981 à Wimmis. Il a résisté avec succès aux essais de choc. Toute une série d'organismes de protection civile ont déjà commencé à installer les abris ou à livrer les éléments d'assemblage aux propriétaires d'immeuble contre paiement du prix de revient (environ 25 francs par lit).